



Doc. 12117 Add
25 juillet 2010

La situation au Proche-Orient

Addendum au rapport

Rapporteur: M. Piero FASSINO, Italie, Groupe socialiste

1. Addendum

1. Afin de compléter et mettre à jour son rapport, ainsi que pour écouter les arguments des deux parties, le rapporteur a effectué une visite d'information en Israël et dans les territoires sous l'autorité palestinienne du 17 au 20 janvier 2010.
2. Pendant sa mission, il a rencontré, du côté palestinien, le Président Mahmoud Abbas, le Premier ministre Salam Fayyad, le ministre des Affaires étrangères Riyad Al-Malki, le chef des négociateurs Saeb Erekat, le ministre des Affaires des prisonniers Issa Qaraqi, ainsi que plusieurs membres du Conseil législatif palestinien et l'un des principaux dirigeants du Fatah, le Dr Nabeel Shaeith.
3. Du côté israélien, le rapporteur a rencontré le Président Shimon Peres, le Vice-Premier ministre Dan Meridor, le vice-ministre des Affaires étrangères Daniel Ayalon, le président de la Knesset Reuven Rivlin, la maire adjointe de Jérusalem Naomi Turz, ainsi que plusieurs parlementaires et personnalités politiques.
4. Lors de cette visite, une rencontre a également eu lieu avec les ambassadeurs de certains Etats membres du Conseil de l'Europe et le représentant de l'Union européenne, qui ont partagé leurs évaluations de la situation ainsi que leurs avis sur les derniers développements.
5. Finalement, le rapporteur a eu l'occasion de tenir un échange des vues avec l'ancien membre de l'Assemblée parlementaire et ancien rapporteur de la commission des questions politiques sur le Proche-Orient, Michail Margelov, qui était dans la région en sa qualité de président de la Commission des relations extérieures du Conseil de la Fédération de Russie.
6. Tous ces échanges de vues et rencontres lui ont permis d'améliorer sa connaissance de la situation, de mieux comprendre les positions des deux parties concernées et de nuancer sa vision des solutions possibles.
7. Malgré l'impasse qui bloque aujourd'hui les relations entre les Palestiniens et les Israéliens, il y a certains éléments positifs qui permettent de garder l'espoir pour la paix. L'acceptation par le Premier ministre Nétanyahou d'une solution «deux Etats pour deux peuples» lève tout obstacle de principe à la création, à côté de l'Etat d'Israël, d'un Etat palestinien indépendant et viable, fondé sur les frontières de 1967, modifiées par d'éventuels échanges de terres négociés et partagés. En outre, la décision du Gouvernement israélien, bien que partielle et excluant Jérusalem-Est, de geler des nouvelles implantations, constitue un premier pas, que nous souhaitons voir suivi par d'autres.
8. D'autre part, en Cisjordanie, il y a également des signes positifs tels que la réduction des points de contrôle et l'amélioration des conditions de vie de la population, la croissance économique et la prise de contrôle du territoire par la police palestinienne. Tous ces éléments démontrent la capacité de Mahmoud Abbas et du Gouvernement Fayyad à exercer le pouvoir d'une façon efficace et crédible.



9. L'engagement formel du Président Obama et l'action continue de la diplomatie américaine dans la région, la déclaration des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne du 8 décembre 2009, l'Initiative arabe de paix et le retour de la Fédération de Russie sur la scène témoignent de l'engagement de la communauté internationale et de la prise de conscience qu'il faut agir aujourd'hui avec détermination pour arriver à une solution au conflit.

10. Toutefois, les autorités palestiniennes considèrent que tous ces éléments positifs ne leur donnent pas une garantie suffisante que les négociations – une fois rouvertes – ne se trouveront pas à nouveau dans une impasse, les exposant ainsi à la critique dans leur propre camp politique. Ils imposent ainsi comme une condition préalable le gel total des implantations. Ils demandent également que les autorités israéliennes acceptent comme base des négociations sur le futur Etat palestinien les frontières de 1967, et que le statut de Jérusalem ainsi que le droit des réfugiés au retour figurent aussi parmi les questions négociées.

11. Les autorités israéliennes ont un avis divergent sur chacun de ces points. Elles ne refusent pas d'accepter que les frontières de 1967 soient le point de référence pour les négociations, en soulignant que tant la communauté internationale que la partie palestinienne ont déjà accepté que les frontières puissent être modifiées par un échange de terres négocié et partagé. En ce qui concerne la question des réfugiés, la partie israélienne considère le retour incompatible avec le caractère de l'Etat d'Israël qui a été établi pour donner une partie du territoire au peuple juif. En ce qui concerne Jérusalem, les autorités israéliennes, tout en confirmant que la ville doit être la capitale de l'Etat d'Israël, déclarent toutefois que cela – comme tous les autres points – doit être abordé dans le cadre des négociations sans aucun préjugé ni condition préalable.

12. Même si on peut comprendre les réserves des autorités palestiniennes, il ne faut pas ignorer le fait que les développements positifs auxquels le rapporteur fait référence ci-dessus créent des conditions favorables à la réouverture des négociations.

13. Cette situation oblige la communauté internationale à prendre ses responsabilités. Il faut déployer tous les efforts possibles pour surmonter la méfiance et arriver à la réouverture des négociations. L'action du Quartet doit être relancée en parallèle avec l'engagement continu des Etats-Unis. L'Union européenne doit jouer un rôle plus actif. La Fédération de Russie semble avoir pris davantage d'intérêt pour s'impliquer directement dans le processus et son initiative d'organiser à Moscou une conférence à la suite de celle d'Annapolis mérite la plus grande attention. L'engagement arabe est aussi un élément très positif qu'il faut encourager.

14. Le temps ne travaille pas en faveur de la paix. Au contraire, le temps qui s'écoule sans que rien ne se passe favorise la frustration et le désespoir. Et il ne faut pas oublier la présence sur le terrain des acteurs radicaux – l'Iran et l'intégrisme islamique présent dans tous les pays de la région – qui soutiennent le Hamas et refusent une paix négociée.

15. En plus, les négociations entre le Hamas et le Fatah n'ont pas abouti jusqu'à aujourd'hui malgré les efforts des Egyptiens et la disponibilité de Mahmoud Abbas. La situation dramatique de la bande de Gaza augmente la frustration et l'exaspération dans le camp palestinien et nécessite de la part des autorités israéliennes la réouverture des accès ainsi que des mesures urgentes qui rendraient la vie de la population moins pénible.

16. La conclusion du rapporteur est qu'aujourd'hui la priorité est à la réouverture des négociations, ce qui implique que chacune de deux parties adopte une attitude ouverte, en mettant en œuvre des actions cohérentes et généreuses en tenant compte des attentes de l'autre partie. Et chaque pays ainsi que les organisations internationales, y compris le Conseil de l'Europe, doivent mettre en œuvre tout ce qui est utile et nécessaire à la réouverture des négociations.

Commission chargée du rapport: commission des questions politiques

Renvoi en commission: mandat de la commission

Projet d'addendum approuvé à l'unanimité le 25 janvier 2010

Secrétariat de la commission: Mme Chatzivassiliou, M. Ary, M. Chevtchenko, Mme Sirtori-Milner